

Elaborée par : Pôle

Direction des Soins

Validée par : Thierry BUISSON – Directeur des Soins

Chef de pôle

Cadre supérieur de santé de pôle

Date de Création : Juillet 2024

Date de mise à jour : Avril 2025

CADRE DE SANTE

Grade correspondant : Cadre de santé

IDENTIFICATION DU POSTE

Site :

Pôle :

Centre de responsabilité :

Service :

Poste budgétaire :

Identification unités :

REPertoire des métiers de la

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

(RMFPH)

Famille : Soins et activités paramédicales

Sous-famille : Management

Libellé métier : Cadre de Santé

Code métier : 1A 403

CONTENU DU POSTE

Mission(s) Générale(s) :

Organiser, en lien avec le projet de l'unité, l'activité paramédicale, animer l'équipe, coordonner et optimiser les moyens d'un service de soins, médico-technique ou de rééducation en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Activité(s) permanente(s) :

Le cadre de santé est le garant de la mise en œuvre de la politique institutionnelle au sein de l'unité et, à ce titre :

- Assure le relais des informations relatives à la politique de l'établissement
- Assure le contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine.
- Assure la coordination et le suivi de la prise en charge de prestations (examens, activités de consultation...)
- Elabore et rédige les rapports d'activité
- Assure l'encadrement d'équipes et participe à la gestion et développement des personnels.
- Assure la gestion des moyens et des ressources : techniques, financières, humaines
- Participe au montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité.
- Assure l'organisation et le suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutés)
- Assure la planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Assure la promotion, au sein du pôle et de l'établissement, des actions et réalisations dans le cadre des projets spécifiques à son domaine d'activité.
- Assure la veille spécifique à son domaine d'activité.
- Participe aux gardes de soignants ainsi qu'aux plans de secours

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Coordonnateur Général des Soins
Directeur des Soins
Cadre Supérieur de Santé

LIAISONS FONCTIONNELLES

Internes au CHP :

- Médecin responsable du pôle
- Responsable médical de la structure
- Equipe d'encadrement du pôle
- Directeur référent de Pôle
- Service Social
- Cellule gestion de lits

Externes au CHP :

- Les réseaux de soins, autres établissements, médecine de ville correspondants, SSIAD...

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Connaissances et qualifications requises (diplômes, ...) : diplôme de cadre de santé

Savoir-faire requis :

Faire preuve de capacités managériales :

- Savoir organiser une unité en fonction de différents critères : missions, stratégie et moyens.
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats
- Planifier, organiser répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Travailler en équipe et en réseau
- Piloter, animer, communiquer, motiver des équipes
- Évaluer, développer et valoriser les compétences des professionnels sous sa responsabilité
- Concevoir, piloter et évaluer un projet
- Concevoir, formaliser, adapter et contrôler le respect des procédures et des protocoles en lien avec les guides de bonnes pratiques et des vigilances.
- Analyser des données, des tableaux de bords et justifier des résultats

Conditions d'exercice : (rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

- Poste 100%
- Forfait Jour
- Participation aux permanences d'encadrement les week-ends et jours fériés
- Fonctionnement en binôme pour assurer la continuité de l'encadrement.